

AVIS N° 2024/09/12-04

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 12 septembre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,

Vu l'article 712-6-1-II du code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la demande de renouvellement d'adhésion au GIS « Humanités & Sciences de la Mer » déposée par le Centre Camille Jullian-Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité (CCJ UMR 7299) et par le laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMMe UMR 7303),

Renouvellement d'adhésion du centre Camille Jullian-Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'antiquité (CCJ UMR 7299) et du laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMMe UMR 7303) au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Humanités & Sciences de la Mer (HSM)»

La Commission de la Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés à la proposition de renouvellement d'adhésion du centre Camille Jullian-Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'antiquité (CCJ UMR 7299) et du laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMMe UMR 7303) au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Humanités & Sciences de la Mer (HSM) » pour une durée de quatre ans.

L'ambition du GIS HSM est de développer des actions majeures sur les thèmes suivants :

- sociétés & connaissances de la mer,
- régulations, arbitrages & conflictualités,
- changements globaux : anticipation, adaptation, prospective.

Le centre Camille Jullian-Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'antiquité (CCJ UMR 7299) ainsi que le laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMMe UMR 7303) portent ce projet au sein d'Aix-Marseille Université et assureront le paiement de la cotisation annuelle prévue par la convention de mise en place du GIS (TELEMMe 350€, CCJ 600€).

Cet avis est émis à l'unanimité :

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents ou représentés : 35

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024,



Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH